

### CONSULTATION PUBLIQUE

#### **Publication par la Commission Européenne pour consultation publique sur la communication relative au renforcement des régimes nationaux de sanction dans le secteur financier**

La Commission Européenne a publié le 8 décembre 2010 un document de consultation portant sur le renforcement des régimes nationaux de sanction dans le secteur financier. La période de consultation publique s'étend sur plus que 2 mois, à savoir du 8 décembre 2010 au 19 février 2011.

Le document de consultation peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/consultations/2010/sanctions\\_en.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/sanctions_en.htm)

